

Ecole maternelle du cèdre
178 rue de la Croix Boussay
78 410 Bouafle
0780406t@ac-versailles.fr
Tel : 06 30 95 48 14

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 07 mars 2025

2e trimestre de l'année scolaire 2024/2025

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00 avec les personnes présentes :

Représentant de l'Education nationale :

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Personnel enseignant :

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice)
- Mme LABLANQUIE (adjointe)
- Mme GHIONE (adjointe)

Atsem :

- Mme REYES

Représentants de la municipalité :

Mme OLIVIER
Mme JEGOU-GERGAUD

Représentants des parents élus :

- Mme MASSON
- Mme SPECTY
- Mme COCIU

Nous vous informons que ce compte-rendu sera disponible en ligne sur le site internet de Bouafle pour faciliter votre lecture

www.bouafle.fr

Ordre du jour :

- L'Organisation des classes et des services, de la cantine, du périscolaire
- Le projet d'école, les actions pédagogiques, les événements (calendrier prévisionnel)
- La liaison maternelle et élémentaire, synthèse des évaluations, le protocole " Pour une entrée sécurisée au CP"
- La santé des élèves
- La sécurité
- Rentrée 2025/2026

1) L'Organisation des classes et des services, de la cantine, du périscolaire

- Les classes

Au 07 mars 2025, nous comptons :

- 30 élèves dans la classe de Petite Section d'Anne Lehmann-Martin, Atsem Emmanuelle Reyes.
- 31 élèves dans la classe de Petite et Moyenne Section de Valérie Lablanquie, Atsem Delphine Ollivier qui est actuellement remplacée par Mme Amandine Berault
- 24 élèves dans la classe de MS/GS de Malaury Ghione, conformément à la demande de l'Inspection Académique de ne pas dépasser 24 élèves dans une classe de GS, Atsem Audrey Cozette

Les problèmes de remplacement sur la circonscription sont toujours très prégnants.

Anthony Soulezelle et Maïlys Celet continuent d'effectuer leurs missions de service civique et travaillent selon un emploi du temps établi en fonction des besoins dans les différentes classes.

Dans le cadre de sa formation aux métiers de l'enseignement, Ludivine Menant, qui effectuait son service civique avec nous pendant l'année scolaire 2023/2024 est actuellement en stage filé, tous les mardis, dans la classe de Petite Section. Elle effectuera son stage massé (elle sera présente tous les jours) au mois d'avril. Lors de ce stage, elle se rendra dans toutes les classes.

L'école est volontaire, comme l'année dernière, pour le protocole « un jeune, un stage », les 2 dernières semaines de juin. Nous accueillerons 2 stagiaires de classe de seconde. Ces missions sont déjà pourvues.

Suite à différents incidents de communication entre les différents partenaires (familles/familles, école/familles), les délégués de parents ont proposé, avec l'aval des enseignants, un vademecum de l'organisation de la communication entre tous.

Les délégués de parents sont également intervenus dans leur rôle de médiateur pour aider à l'apaisement et à la résolution de situations difficiles. Nous les en remercions. Les délégués de parents ont un devoir de confidentialité par rapport aux situations personnelles qui peuvent leur être confiées.

➤ La prise en charge des enfants en difficulté, le RASED, les APC

Lorsqu'un enfant rencontre des difficultés passagères ou persistantes, les parents sont informés par l'enseignant et sont impliqués dans la recherche de solutions. Des équipes éducatives peuvent être proposées pour aider l'enfant à surmonter les obstacles constatés. Le RASED peut être sollicité.

➤ Le RASED

L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle, Virginie Mariaud, intervient dans la classe de Petite Section pour travailler sur l'autonomie.

Les enseignants spécialisés doivent prioriser leurs interventions en prenant d'abord en considération les besoins dans le cycle 2 (CP, CE1, CE2). Les disponibilités de Mme Thomas, enseignante spécialisée à dominante pédagogique sont donc très restreintes. Elle n'intervient pas cette année dans notre école maternelle.

Comme tous les autres membres du RASED, la **psychologue** scolaire, Mme Mesme, participe aux concertations, aux conseils de cycle, aux équipes éducatives. Elle procède à des observations de classe d'enfants ou de groupes d'enfants. Elle peut être également sollicitée pour proposer des bilans à certains enfants, par exemple dans le cadre de dossiers soumis à la MDPH. Elle peut proposer des rendez-vous aux parents d'élèves à leur demande ou à la demande des enseignants

➤ Les APC

Les heures d'Activités pédagogiques complémentaires sont proposées de 16h30 à 17h30. Des heures d'APC ont été consacrées au passage des évaluations de GS. Elles seront maintenant exclusivement consacrées à l'aide aux élèves les plus fragiles ou en difficulté.

- Organisation de la cantine

Un seul service est proposé à l'ensemble des classes de la maternelle.

Ce sont les Atsems qui accompagnent les maternelles à la cantine.

Une grande vigilance est de rigueur pour les régimes alimentaires particuliers (allergies ou sans viande).

S'il y a pu y avoir des moments d'ajustement au tout début de l'année pour les enfants nouvellement arrivés et mangeant sans viande, ces incidents ne se sont pas renouvelés.

-L'augmentation du coût des repas a été jugée très importante par les familles. La Mairie précise que cette hausse s'aligne sur celle du coût de la vie et ajoute qu'elle continue de financer à hauteur de 54% le coût total du service de restauration scolaire.

- Dans le cadre de l'appel d'offre suite à l'arrivée à échéance du contrat avec la société Convivio, 4 entreprises sont venues visiter les lieux. Leurs éventuelles propositions devront respecter le cahier des charges, conséquent à Bouafle : utilisation de produits locaux, de produits bio, menus végétariens, charte sur les déchets et le recyclage...

Le renouvellement prendra effet le 1^{er} avril.

L'implantation d'une cuisine centrale ne peut pas être envisagée, les coûts seraient encore plus importants que ceux actuels.

Une question a été posée sur l'état du mobilier de la cantine, des échardes ayant été constatées par certaines familles. Cette information n'a pas été rapportée à l'école, ni à la Mairie. Le mobilier de la cantine est récent, non dégradant.

Une réflexion sur la communication entre l'école, le périscolaire et le centre sera engagée afin d'assurer la transmission des informations et des événements sur l'ensemble des différents temps de la journée.

Les travaux

- Les radiateurs ont été réparés et maintenant fonctionnent .
- Des étagères de rangement ont été installées dans la cabane à jouets de la cour de récréation.
- Nous aurons besoin de panneaux d'affichage pour la journée Portes Ouvertes du 28 juin.
- Des porte-manteaux (pour les adultes) sont demandés dans les classes des PS/MS et des MS/GS
- La porte d'entrée de l'école s'est de nouveau affaissée (comme très peu de temps après son installation) ce qui rend son utilisation difficile et très bruyante.
- Plusieurs stores, dans chacune des classes, sont à restaurer pour permettre leur utilisation.

2) Le projet d'école, les actions pédagogiques, les événements (calendrier prévisionnel)

Le Projet d'école couvre 5 grands domaines, les mêmes domaines qui ont été analysés lors de l'évaluation d'école qui a eu lieu l'année dernière :

- Les apprentissages et le suivi des élèves
- L'enseignement
- Le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

- Les actions pédagogiques
 - **Langage**
 - ✓ **Le quart d'heure de lecture.** Ce projet se poursuit, conjointement avec l'ensemble des collègues de l'école élémentaire. Nous proposons à l'ensemble des élèves des 2 écoles un quart d'heure de lecture, tous les mardis, à la même heure (13h45).
 - ✓ Les Moyens et les Grands se rendent alternativement à la **bibliothèque** où les accueille Olivier. Les enfants y empruntent des livres et Olivier leur lit des albums.
 - ✓ **Printemps des poètes** du 14 au 31 mars 2025
 - ✓ **Semaine des langues**(dates nationales du 17 au 22 mars 2025)des animations seront proposées sur ce sujet, un appel aux parents volontaires sera lancé pour des rencontres du 16 au 20 juin 2025
 - ✓ **Semaine de la presse** et des médias du 24 au 29 mars 2025
Les dates sont données à titre indicatif. Nous proposerons des activités sur ces thématiques aux élèves. Ces activités seront proposées de façon échelonnée.
 - **Le décloisonnement inter-niveaux** du vendredi matin, précédé de la **chorale**. Mélanger les enfants des différentes classes pour mieux se connaître, pour s'aider, pour apprendre ensemble dans des espaces pensés et dédiés à la coopération, aux échanges et au tutorat.
 - Le thème des animaux a été choisi par les enseignantes pour les chansons travaillées à la chorale. Comme chaque année, une restitution aux familles est prévue. Elle doit avoir lieu le samedi 28 juin 2025, jour des Portes Ouvertes et de la kermesse.
 - L'aménagement du temps et des espaces :**La récréation**
 - ✓ Mise à disposition des jeux de cour. Du nouveau matériel a été acheté et/ou récupéré (grâce à des dons spontanés de familles). Tous les enfants sont invités à se mobiliser pour le rangement.
 - ✓ Les bancs des copains et de la tranquillité (qui permettent de travailler sur les émotions).
 - ✓ Les vélos(les Grands qui aident à la mise en place du matériel pour les Petits).
Initiation aux règles de circulation.
 - La Semaine des **jeux de société** a été proposée la semaine précédant les vacances de Noël : les parents volontaires ont présenté des jeux de société et ont animé des ateliers dans toutes les classes. Ce projet a une nouvelle fois été très apprécié et nous remercions sincèrement les familles ayant pu participer. Le nombre des parents participants a été encore plus important que l'année dernière (l'année dernière une douzaine de participants, cette année une vingtaine). L'organisation d'une ludothèque est toujours envisagée. Des discussions sont engagées avec Olivier Navarro, le bibliothécaire et Mme Ourrad, la maîtresse des CM2
 - Le Père Noël est venu à l'école le vendredi 20 décembre 2025, accompagné de ses lutins de Noël. Nous lui avons interprété un chant de Noël. Il s'est ensuite rendu dans chacune des classes pour distribuer des cadeaux (livres) et des friandises. Nous remercions l'association des Amis de l'école qui ont entièrement financé cette visite surprise qui a réjoui tous les enfants !
 - **Ecole dehors** : Le projet n'étant plus suivi régulièrement, l'école maternelle n'investit plus le terrain utilisé l'année dernière. Nous engagerons les classes dans ce protocole, mais ponctuellement et en restant dans l'enceinte de l'école ou en étant itinérant pour des observations des alentours.

- Depuis la rentrée, l'événement « Je viens à l'école à pied » est proposé chaque premier mardi du mois en cours. A cette occasion, la Mairie a offert à l'ensemble des enfants des 2 écoles un gilet orange afin de rendre optimale la sécurité. Le gilet est pour l'instant récupéré à chaque fois par l'école sauf si les parents ont demandé à pouvoir le garder (dans les sacs des enfants) afin qu'ils l'aient à disposition à chaque fois qu'ils en ont besoin. Un rappel des dates sera envoyé aux familles pour que chacun puisse se mobiliser les jours en question.
- La Grande Lessive. 2 manifestations pour l'exposition des créations des élèves : La première a eu lieu en octobre 2024 (« Pareil, pas pareil ») mais les conditions météorologiques nous ont contraints à exposer les créations des enfants à l'intérieur. La 2^{ème} déroulera le 20 mars 2025 (« *Du papier, des papiers, vos papiers* ») Elle se concrétisera par une nouvelle exposition éphémère des œuvres des enfants.
- Le mardi 21 janvier 2025, la Compagnie des Bacs à sable nous a présenté un spectacle sur les émotions : « Joyeux et Pakontan ». Ce spectacle a été entièrement financé par les Amis de l'école que nous remercions vivement.
- Le mardi 28 janvier 2025, le boulanger avait préparé d'énormes galettes que les enfants ont dégustées lors du bal des rois, chacun ayant fabriqué une couronne.
- Le goûter des crêpes a eu lieu le vendredi 14 février 2025. Les élèves de la classe des MS/GS ont préparé des crêpes, les familles ont été sollicitées pour en apporter et s'assurer que tous les enfants de l'école puissent partager ce moment festif. Un grand merci aux courageux cuisiniers qui nous ont régales !
- Mme Ghione s'est portée volontaire le lundi 3 mars pour accueillir dans sa classe l'examen d'un maître formateur évalué par 1 inspectrice, 1 formateur et 1 conseiller pédagogique de l'éducation nationale.
- Soirée parentalité le lundi 17 mars 2025 à 19h45, à la Mairie, dans la salle du conseil. La CPTS et les délégués de parents proposent cette soirée qui aura pour thème l'alimentation et le sommeil des enfants. La soirée est ouverte, sur inscription aux familles des 2 écoles et des villes environnantes.
- Carnaval de l'école. Le vendredi 11 avril 2025, tous les enfants pourront se déguiser et iront défiler à l'école élémentaire. Ensuite, nous nous retrouverons sur le plateau d'évolution pour danser tous ensemble. Dans chaque classe, les enfants fabriqueront un masque à cette occasion.
- Sortie scolaire pour toute l'école: le mardi 29 avril 2025, à Thoiry. Nous ferons un appel pour avoir des parents accompagnateurs. Nous remercions la Mairie qui finance le transport, et l'association des Amis de l'école qui prend en charge les entrées au parc zoologique.
- Projet départemental d'arts visuels pour la classe de Petite Section: « Dedans/Dehors »
- Les photos de classe : le vendredi 16 mai 2025
- Semaine des passions (du 19 au 23 mai 2025). Les parents seront invités à venir à l'école pour des interventions d'environ 45 mn pour présenter une passion ou un métier.
- Des rencontres sportives entre les classes et avec les CP seront organisées à l'école au mois de juin, sur le même modèle que l'année dernière.

- Le 27 juin 2025, une structure dédiée à l'athlétisme sera installée au stade de Bouafle, comme celle proposée l'année dernière à l'occasion des jeux olympiques. Les enfants des écoles y seront accueillis par des animateurs sportifs et pourront s'initier à différentes disciplines. Bouafle fait partie des 20 communes qui pourront en bénéficier
- Journée Portes Ouvertes et kermesse : le samedi 28 juin 2025. L'Espérance de Bouafle animera la remise des récompenses aux CM2. Les chorales des 2 écoles proposeront leurs spectacles.

L'association des Amis de l'école qui organise la kermesse aura besoin de parents volontaires pour que la journée puisse être organisée.

- Les délégués de parents proposent de participer au financement d'un projet pédagogique. La venue d'une ferme itinérante à l'école est envisagée. Les enfants de la crèche pourraient être conviés à cet événement.

3) La Liaison maternelle et élémentaire, synthèse des évaluations, le protocole « Pour une rentrée sécurisée au CP »

- La liaison écoles maternelle et élémentaire

Rencontres entre enseignants (conseils de maîtres, de cycles etc.)

Harmonisation des projets d'école

Actions pédagogiques communes : quart d'heure de lecture, visite de l'école élémentaire, lectures des classes d'élémentaire aux GS, rencontres sportives, temps forts partagés (Carnaval, spectacle des chorales)

Echanges de travaux et de pratiques pédagogiques, recherche d'harmonisation des gestes, des postures, des contenus d'apprentissage, des outils et des référents communs, des pratiques professionnelles ainsi que des pratiques d'évaluation.

Réflexion sur les aménagements de temps et d'espaces de manière évolutive.

Mme Ghione, l'enseignante de la classe des Grands mettra en place du matériel individuel (trousse, cahier d'écriture...) pour encourager l'autonomie des élèves et les habituer aux nouvelles façons de travailler qu'ils rencontreront au CP.

Accompagner les parents d'élèves : sécuriser les élèves et leurs familles, ouvrir l'école aux parents, organisation de soirée parentalité communes, réunions d'information (préparation de l'arrivée au CP), livret d'accueil.

- Le protocole « Pour une rentrée sécurisée au CP »

Le dispositif a été proposé à tous les élèves de Grande Section (soit 19 élèves). Le protocole nécessite d'être mis en place, pour la plupart des items, individuellement (il faut compter entre 40 et 50mn) pour chaque élève. C'est pour cette raison que certaines heures d'APC ont été consacrées à la passation des exercices.

Les résultats ont été synthétisés pour notre école. Les taux de réussite sont globalement en hausse. La résolution de problèmes mathématiques est moins réussie. Cette synthèse aide à déterminer des axes de travail dès la Petite Section.

La confrontation avec les résultats des autres écoles de la circonscription aura lieu lors d'une réunion entre directeurs qui reste à programmer.

A la fin de ce protocole, les parents des élèves ayant obtenu des résultats montrant des difficultés ou des fragilités dans les apprentissages sont reçus par les enseignants. Ces enfants se verront proposer une nouvelle fois les mêmes évaluations dans le courant du mois de mai pour évaluer les progrès et les éventuelles difficultés persistantes. Le dispositif passerelle pourra alors être mis en place, qui propose un lien fort avec le CP (vigilance accrue sur les besoins de l'élève dès la

rentrée au CP, ou en individuel pour étayer les apprentissages, prise en charge en APC, intervention du RASED en groupes de besoin).

Pour les enfants ne présentant pas de difficultés particulières, il n'est pas prévu de rencontres formalisées pour rendre compte des résultats de ces évaluations. Les familles qui le souhaitent peuvent demander un rendez-vous à l'enseignante dans le cadre du suivi général des élèves.

4) La Santé des élèves

➤ Bilan des 4 ans

La PMI étant en manque de moyens humains, le bilan des 4 ans ne sera pas proposé cette année aux élèves de Moyenne Section. Ce bilan, obligatoire, devra donc être effectué auprès du médecin de famille.

Les enfants pour lesquels les enseignants souhaiteraient un regard extérieur pourront être signalés auprès de la PMI qui contactera les familles.

➤ Les poux

Depuis le début de l'année, les poux sont en permanence dans les classes. Il est impératif que les familles surveillent régulièrement les têtes des enfants et procèdent à un traitement en cas de présence de ces parasites.

➤ Les maladies contagieuses

Dans le souci de son bien-être et afin d'éviter les contagions, un enfant malade ou fiévreux ne peut pas être accueilli à l'école.

De nombreux cas de grippe ont été signalés depuis le mois de novembre. Des cas d'impetigo ont aussi été signalés.

➤ Précision sur l'EVRAS

L'**EVRAS** - éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle - consiste à accompagner les enfants, les adolescent/es et les jeunes adultes

Dans le premier degré (école maternelle et école élémentaire), les apprentissages portent sur la vie affective et relationnelle. Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées.

Connaissance du corps, repérage des situations de harcèlement, santé : le programme d'éducation à la vie affective et sexuelle a été officiellement publié pour une application à la rentrée de septembre. Il a été validé par le Conseil supérieur de l'éducation, instance consultative réunissant syndicats, parents d'élèves et autres partenaires de l'Éducation nationale.

En maternelle, il prévoit la prise en considération du corps, des sentiments, des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre filles et garçons.

Avant quatre ans, il s'agit de connaître son corps (nommer ses différentes parties), d'avoir conscience de l'intimité, d'apprendre à "*exprimer son accord ou son refus*", ou d'être sensibilisé à l'égalité entre filles et garçons (comprendre par exemple qu'une activité ou un métier peuvent être choisis par tous).

À partir de quatre ans, le programme inclut le fait d'identifier des adultes de confiance et d'apprendre à faire appel à eux, de distinguer ce que l'on peut garder pour soi ou entre enfants (comme un secret) d'une situation de danger, ou encore d'"*appréhender, comprendre et respecter les différentes formes de famille*".

Afin d'aborder ces sujets, il ne sera pas fait appel à des intervenants extérieurs. Des situations de la vie quotidienne en classe, des jeux, des histoires ou des livres peuvent-être utilisés pour servir de supports à ces thématiques et ces apprentissages.

En élémentaire, les élèves se voient notamment présenter des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps, avec un vocabulaire adapté à leur âge et leurs émotions.

À partir du CM1, ils apprennent aussi à connaître les principaux changements du corps à la puberté, à repérer les situations de harcèlement ou à comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations (par exemple lire des textes pour identifier les inégalités femmes/hommes dans l'histoire).

En CM2, les enfants apprennent aussi à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles, ou à connaître leurs droits pour un usage sécurisé du numérique (dangers d'internet et des réseaux sociaux, interdiction des réseaux aux moins de 13 ans...).

5) La sécurité.

➤ La circulation aux abords de l'école

Les horaires de la borne escamotable ont été changés depuis début mars pour essayer de désengorger le parking de l'école en permettant aux personnels des écoles d'accéder au parking longeant le terrain d'évolution. Les bornes sont maintenant programmées pour se relever à 8h15.

L'événement « Je viens à l'école à pied » est devenu mensuel. La Mairie a fourni à chaque enfant des 2 écoles un gilet orange pour optimiser la sécurité lors du trajet. Les gilets sont distribués aux enfants la veille du jour prévu. Il est possible, sur demande des parents, que les enfants gardent en permanence les gilets dans leurs sacs afin de pouvoir les utiliser chaque jour si les familles le souhaitent.

➤ Exercices de sécurité

Un exercice PPMS intrusion a eu lieu le jeudi 14 novembre 2024 qui a concerné tous les élèves de l'école. Il avait été demandé par l'Inspection Académique de ne pas prévenir les familles. Il s'agissait d'un exercice de confinement amélioré. La photographe, prévue ce jour-là a dû se confiner avec nous pour un exercice qui a duré 1h.

Depuis le 24 janvier 2024 et jusqu'à nouvel ordre, le protocole Vigipirate Urgence Attentat est au niveau sécurité renforcée.

Le portail principal est fermé à 8h40. Les retards ne sont pas acceptés. En cas de retard, les enfants peuvent être amenés à 11h40 ou 13h20.

Les seules arrivées envisageables en dehors de ces heures sont celles qui ont été acceptées au préalable par la directrice sur demande écrite et justifiée des parents. Ces accueils exceptionnels se font sur le temps de récréation (entre 10h et 10h30).

Le 2^e exercice incendie aura lieu en même temps qu'à l'école élémentaire, les enfants ne seront pas prévenus contrairement aux enseignants.

➤ Protocole Phare

Le protocole Phare est mis en place pour protéger les enfants du harcèlement. Toutes les écoles doivent s'y conformer. A l'école maternelle, on parle plutôt de situation d'intimidation.

6) Rentrée 2025/2026

Les phases de prévision des effectifs pour la préparation de la rentrée scolaire 2025/2026 ont placé l'école en surveillance pour une éventuelle ouverture de classe à la rentrée scolaire prochaine. La 3^e phase sera déterminante mais les effectifs des futurs Petits étant prévus largement à la baisse, il y a peu de chances que la décision d'ouverture soit prise. Il est probable que toutes les classes soient constituées de doubles niveaux pour l'année scolaire 2025/2026.

➤ Inscriptions, accueil des Petites Sections

Dès réception des dossiers d'inscriptions, les familles des futurs Petits seront contactées pour faire connaissance avec l'école.

Les dossiers d'inscription sont actuellement mis à jour par la Mairie. La campagne d'inscription commencera très prochainement.

Il est prévu comme tous les ans de proposer une matinée de visite et de rencontre aux enfants fréquentant la crèche.

Séance clôturée à : 20h10

Prochain conseil d'école : le vendredi 17 juin 2025 (à confirmer)

Présidente de séance Secrétaire de séance

Anne Lehmann-Martin

Tatiana Masson

